

Elle embarrassée, qui maintenant
 m'insulte comme jamais se sentait le courage
 d'apprendre à la chère petite créature
 le malheur dont elle était menacée.
 Au moment de quitter le paquebot
 des deux femmes se rencontrèrent
 avec M. Drack. On venait justement
 d'apprendre à Paulette à qui elle de-
 vait la vie. Elle se précipita sur
 le poitrin du bon Anglais.

Celui-ci la repousse avec un peu
 brusquerie, peut-être pour cacher sa
 émotion, quoiqu'il prétendît ne pas
 savoir ce que signifiait ce mot-là.

— Faites attention, je vous prie,
 miss Paulette, lui dit-il, c'est la ma-



JEUDI, 10 JUIN, 1886.

Nous visiterons nos abonnés de la ville, vendredi et samedi, afin de retirer ce qui est dû à l'administration du NATIONAL. Nous prions tous les intéressés d'en prendre note.

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement est expiré le 1er du mois courant, de bien vouloir se rappeler que l'abonnement à notre journal est invariablement payable d'avance.

Nous accusons réception du numéro unique, de *La Feuille d'Érable* publiée à New-York, le premier jour courant. Nous avons lu avec intérêt plusieurs articles et reproductions. Nos remerciements à qui de droit.

Nous reproduisons dans une autre colonne, un excellent article, de notre patriote, qui confère *Le Canadien* de St Paul, sur l'opportunité de discuter la question Riel, à la Convention de Rutland. Nous invitons nos lecteurs à le lire attentivement.

Il nous fait plaisir d'apprendre que les Canadiens de Malone seront représentés à la Convention de Rutland par le Rév. P. Morris, M. Moise Vian et M. John Delorme. — Quels seront les délégués qui représenteront les Canadiens de Plattsburgh? Ne serait-il pas temps de les nommer?

Mardi dernier, la chambre des communes d'Angleterre a rejeté, à sa seconde lecture, le projet de loi du gouvernement pour faire droit aux réclamations de l'Irlande (Home Rule) par un vote de 341 contre 311.

M. Gladstone, demandant la dissolution du parlement afin de lui permettre d'en appeler au peuple.

Le plus grand enthousiasme existe dans la plus part des centres de ce pays où il se trouvent des Canadiens-Français, pour participer à la grande Fête Nationale de Rutland.

Jusqu'ici, d'après nos informations, 300 délégués ont été nommés et 23 sociétés nationales ont décidé d'assister en corps. Si l'on en juge par les apparences, nous pourrions compter à Rutland plus de 20,000 Canadiens-Français.

Comme deux semaines seulement nous séparons de ce grand événement, nous faisons un chaleureux appel aux quelques centres qui n'ont pas nommé leurs délégués, de se hâter de le faire. Que nos principaux compatriotes dans ces localités se mettent à la tête du mouvement avec ardeur; qu'ils convoquent des assemblées et nomment des représentants pour le grand Congrès National, le plus important qu'il y ait encore eu pour l'avenir de notre nationalité dans ce pays. Espérons que Plattsburgh et Ogdensburg qui comptent un si grand nombre de vieux patriotes ne resteront pas en arrière et qu'ils imiteront le bon exemple de Champlain et de Malone. A l'œuvre donc, et en avant braves Canadiens!

Bien d'autrui ne prendras

Nous sommes heureux de voir que plusieurs de nos confrères nous font l'honneur, de temps à autre, de reproduire nos articles; cependant, nous nous apercevons que quelques-uns d'entre eux; oubliant quelquefois de nous en donner crédit. — Sans plus tard que la semaine dernière, notre estimable confrère, *La Justice* de Québec, remplissait une colonne et demie de son journal en reproduisant un de nos articles sur l'opportunité de discuter la question Riel à la Convention de Rutland, sans même mentionner le nom du NATIONAL.

Nous voulons bien croire que c'est par simple inadvertance que ces omissions se commettent; mais il n'en est

pas moins vrai, que c'est enfreindre, à notre détriment, le grand précepte: "Bien d'autrui ne prendras."

Nouvelle atrocité du gouvernement de Sir John A. MacDonald.

Un autre citoyen américain est menacé, au Canada, d'être aussi la victime d'une abominable erreur judiciaire. Un pauvre diable, nommé Sproule, Américain de naissance, a été condamné, dernièrement, à être pendu, (tousjours la corde) à Victoria, Colombie Britannique, pour meurtre. Or il vient d'être prouvé que sa culpabilité n'a été établie sur un faux témoignage. Le défenseur du malheureux est parti immédiatement pour Ottawa, afin d'obtenir un sursis. De son côté, la population de Victoria proteste dans des assemblées publiques contre l'exécution de l'infortuné Sproule. Si le sursis n'est pas arrivé à temps, le malheureux subira sa sentence. Ainsi se voit cette admirable justice Anglo-Canadienne du Grand Chef Orangiste, Sir John A. MacDonald, qui a incarné son inquiétude dans l'échafaud de Louis Riel!

Attention, M. le Secrétaire Bayard! Il est temps que le gouvernement de Washington intervienne, pour rappeler à l'ordre ces tyranniques de l'autorité britannique. Une simple note diplomatique serait, pour l'infortuné qui a déjà la corde au cou, une protection plus efficace que les scrupules d'un nouvel assassinat judiciaire!

"Le Monde" et les Canadiens des Etats-Unis.

Ce n'était pas assez pour *Le Monde*, de Montréal, d'avoir été un sujet de honte et d'humiliation pour les Canadiens des Etats-Unis par sa conduite dégoûtante dans l'affaire Riel. Ce n'était pas assez pour lui, de piétiner sur la tombe encore fraîche du chef des Métis; de vomir sur le cadavre de cet infortuné qui a été assassiné judiciairement sous le souffle de la haine contre tout ce qui est Canadiens-Français et Catholique! Non, ce n'était pas assez. Il fallait salir de sa bave impure, la réputation et le patriotisme de près d'un million de compatriotes dispersés dans la grande République américaine. Il fallait à cet organe, soulevé par les bourgeois de Regina, insulter d'une manière indigne, une population qui, tout en vivant au milieu d'une nation étrangère plus de cinquante fois plus nombreuse qu'elle, tient courageusement haut et ferme le drapeau national.

Dans son acharnement à poursuivre la victime qu'il a si lâchement trahie, il s'est écrié: "Un patriote, Louis Riel! mais il a renié sa nationalité pour devenir citoyen américain!"

Tout d'abord MM. du *Monde*! par le temps qui court, ceux qui renient leur nationalité ne sont pas de ce côté-ci de la ligne 45ème; nous les trouvons dans vos rangs, chez ceux de votre espèce qui, pour l'appât d'un salaire ou d'une place, rampent honteusement aux pieds des auteurs du crime du 16 novembre.

Mais allons plus loin. Un Canadien-Français qui se fait naturaliser aux Etats-Unis renie-t-il sa nationalité? Renonce-t-il à son pays? Non. Quelle est la vraie patrie des Canadiens-Français? Nest-ce pas cet immense territoire découvert par nos ancêtres, les fils de notre ancienne Mère-patrie, la France, qui comprend tout le Canada et une grande partie des Etats-Unis? N'est-ce pas ce territoire qui a été parcouru en tout sens par nos missionnaires et arrosé de leur sang?

Mais depuis que notre Mère-patrie nous a abandonnés, nous sommes restés orphelins, errant d'un bout à l'autre des terres explorées par nos pères, restant toujours attachés à son sol, à sa Foi, à sa langue et à son origine nationale. Que nous vivions sous la protection (2) du drapeau britannique ou du drapeau étoilé de la grande République, nous sommes toujours sur le territoire de nos ancêtres, et comme eux, nous resterons Canadiens-Français et catholiques. Si, en nous faisant citoyens américains nous perdons notre nationalité, pour la même raison, vous, compatriotes du Canada,

qui comme nous, vivez aussi sous un drapeau étranger à celui de notre ancienne Mère-patrie perdez également la vôtre.

Il y a cependant cette différence, qu'en nous identifiant avec les institutions américaines, nous ne faisons que continuer l'œuvre si bien commencée par nos pères ancêtres, les soldats de la vieille France, qui sont venus aider Washington à la conquête de l'indépendance et de la liberté contre l'oppression et la tyrannie britannique.

Nous vivons avec une nation dont les sympathies avec la France ont toujours été mutuelles et réciproques. Et ces relations intimes seront relâchées par des liens plus étroits encore, en septembre prochain, à l'occasion de l'inauguration de ce monument du génie français, la colosse statue de "La Liberté éclairant le monde" qui est placée à l'entrée du port de New-York.

Tandis que vous, frères du Canada, vous vivez sous le joug d'une nation qui a toujours été l'ennemi de tout ce qui est français. Pour arracher quelques bribes de justice et de liberté, il vous a fallu, chaque fois, rougir du sang de nos compatriotes, les échafauds dressés par l'autorité britannique. Les événements de 1837, et de 1885 en font foi.

Si ce régime vous va, c'est votre affaire, continuez à le subir; mais nous, Canadiens-Français des Etats-Unis, nous préférons les institutions américaines qui sont plus en harmonie avec cet esprit d'indépendance que nous tenons des Lafayette, des Rochambeau et des premiers colons de la Nouvelle-France. Nous continuerons à nous identifier avec notre patrie d'adoption tout en restant toujours et avant tout Canadiens-Français et catholiques, n'en déplaise aux fameux griffonneurs du *Monde* devenus célèbres par leur apostasie nationale.

La question Riel à la Convention de Rutland.

Quelques-uns de nos confrères de l'Est sont à discuter depuis quelque temps l'opportunité de s'occuper de la question Riel à la Convention Générale des Canadiens-Français des Etats-Unis, à Rutland. On a mis en doute quelque part, sous le futile prétexte que le sujet est purement politique, la sagesse des auteurs du programme de la Convention, en introduisant cette question Riel dans le susdit programme.

Notre humble avis cette question est nationale dans toute l'acceptation du mot, tout ce qu'il y a de plus national; et nous ne considérons pas que les auteurs du programme aient manqué de sagesse en faisant un des principaux articles de discussion dans un congrès national.

Qu'est-ce donc qu'une question nationale pour nous Canadiens-Français des Etats-Unis ou du Canada? N'est-ce pas, comme dans le cas qui nous occupe, un événement quelconque qui se produit dans le cours de notre existence au détriment direct des intérêts les plus chers de notre race et qui tend, de sa nature, à amener l'effacement de plus ou moins lent, mais sûr, plus ou moins prochain de cette même race? Ne reconnait-on pas à ce caractère l'acte du gouvernement d'Ottawa, en rapport avec la pendaison de Riel, que ce gouvernement s'appelle gouvernement de Sir John ou de tout autre?

Cet acte du gouvernement d'Ottawa, exécuté sous la pression des Orangistes, en dépit des protestations énergiques de tout un peuple, exécuté en dépit du droit et de l'humanité, constitue la plus sanglante injure, le plus sanglant mépris, le plus infâme déni de justice qu'aucun gouvernement encore, au 19ème siècle, ait osé jeter à la face de ses sujets; et nous n'en ferions pas une question nationale! Allons donc!

Mais au lendemain du 16 novembre 1885, au lendemain de la pendaison de Riel, tout la presse canadienne-Française se faisant l'écho fidèle du peuple canadien, au Canada et aux Etats-Unis, trouvait bien cette question "nationale" alors. Pourquoi, donc aurait-elle changé de caractère

aujourd'hui? Est-ce que ce qui était droit et juste dans le temps, serait devenu depuis un mythe, une simple fiction? On a pendu un homme privé de ses facultés mentales, un pauvre fou, comme on l'a dit, le fait est patent, et ce, en haine du nom canadien-Français et de notre foi catholique, ce fait là aussi a été prouvé surabondamment, et toute la race canadienne ne ressentirait pas cette injure outrageante et ne prendrait pas les moyens légaux à sa disposition, par voie de blâme, par voie de protestation constitutionnelle, pour forcer les détracteurs, les ennemis cachés mais jurés de notre race à lui rendre justice, sinon à la réduire à l'impuissance de consommer sa ruine! Mais ce serait proclamer lâchement, honteusement notre déchéance irrémédiable en face du vandalisme politique des sir John A. MacDonald et des sectaires orangistes. Sommes nous prêts à commettre cette ignominie folle?

On viendra nous dire que nous, Canadiens-Français des Etats-Unis, nous n'avons pas à nous mêler des affaires politiques du Canada; rien de plus vrai, aussi n'y mettons-nous pas les doigts. Mais quand il s'agit d'affaires nationales, c'est autre chose, toute la race française y est intéressée, et la presse comme la population canadienne française des Etats-Unis ont droit au chapitre et nous prétendons user de ce droit et avoir bien plus de raison encore dans nos conventions nationales, tout comme les parlements d'Ottawa et de Québec ont jugé à propos de voter, ce que nous approuvons et admirons, des adresses de félicitations à M. Gladstone pour son bill d'autonomie en faveur de l'Irlande. Nous n'avons pas à examiner, nous, sujets canadiens français de la République américaine, les raisons, les motifs qui ont porté une certaine classe de nos compatriotes du Canada à faire de la question Riel, une question politique; notre champ d'investigation ne va pas jusque là; nous mettons de côté pendants, gens de corde et brailleurs politiques qui veulent endormir le peuple sur la question Riel, qui ne veulent pas éterniser la question Riel! — Les uns, pour rester au pouvoir; les autres, pour arriver. Nous envisageons l'acte du gouvernement d'Ottawa, en rapport avec la pendaison de Riel, comme dans les circonstances et avec l'esprit d'iniquité que l'on sait, acte attentatoire aux droits les plus chers de la nationalité canadienne-française, comme une question purement nationale que nous avons droit, suivant nous, de discuter à la Convention de Rutland.

Il est bien permis sans doute de différer de sentiment et d'opinion sur la personnalité de Riel, cela appartient au for intérieur; n'insistons pas cependant à ceux qui croient que défendre ses compatriotes et sa patrie comme Riel l'a fait, et mourir bravement sur l'échafaud pour une cause aussi sacrée, ainsi que Riel l'a fait, est dû d'un héros et d'un martyr; mais du moment que l'on sait que les ennemis acharnés de notre race se sont servis de la personne de Riel pour tirer à boulets rouges sur nous, pour nous humilier outrageusement dans nos sentiments nationaux et religieux, ayons au moins le courage de faire connaître au monde que nous ressentons cette odieuse injure et que nous sommes de force à revendiquer nos droits comme peuple. Et quant à ceux de nos compatriotes qui croient de leur dignité en une telle circonstance, devoir oublier la pauvre victime immolée sur l'échafaud par l'hypocrisie orangiste, et qui ont aidé à élever cet échafaud pour servir de misérables intérêts politiques, pour se cramponner au pouvoir, qu'ils portent tout le poids de leur lâche abandon, de leur criminelle trahison, l'avenir se chargera de régler leur compte.

Fais ce que dois, advienne que pourra, — c'est un noble adage qui devrait être sagement médité et appliqué en tout et partout.

— Le Canadien de St. Paul.

Abonnez-vous au NATIONAL de Plattsburgh.

CORRESPONDANCES.

M. le Rédacteur.

J'ai remarqué en lisant votre journal de la semaine dernière, que nos compatriotes de Burlington se plaignent de la manière dont ils sont servis à leur bureau de poste.

Il n'y a pas qu'à Burlington où les Canadiens ont à se plaindre à ce sujet. De tous côtés c'est le même refrain. Ne serait-il pas temps de prendre les moyens de faire cesser ces abus? Il me semble que, dans les centres où les Canadiens sont assez nombreux pour supporter une église de leur langue, il devrait y avoir un bureau de poste de cette localité, quelqu'un qui put parler le français facilement. Au moins devrait-on le faire dans les cas où les maîtres de poste sont aidés par des assistants. J'attire l'attention de la Convention de Rutland sur cette question.

UN CANADIEN.

Sandy Hill, N. Y., 1886.

M. le Rédacteur.

Je suis heureux de vous informer que les Canadiens-Français de West Rutland entendent faire leur quinquante part dans la grande Convention qui va avoir lieu dans quelques semaines. Le 30 mai dernier, une assemblée générale a eu lieu dans la salle de Tempérance.

M. A. Cyr, l'un des membres du Comité Exécutif de la Convention, expliqua les avantages des conventions nationales, et l'assemblée s'organisa en nommant pour ses officiers, MM. A. Cyr, président et G. Lapierre, secrétaire.

L'assemblée nomma ensuite, MM. A. Lanthier, G. Lapierre et N. Léonard délégués pour représenter la Congrégation à la prochaine Convention. Après un ajournement de quelques instants, les personnes présentes se constituèrent en assemblée et résolurent de fonder une société de bienfaisance sous le patronage de St. Jean-Baptiste. L'on procéda de suite à la nomination des officiers, et les MM. suivants furent élus: A. Cyr, président; N. Léonard, vice-président; secrétaire-archiviste, G. Lapierre; secrétaire-correspondant, E. Cyr; trésorier, A. Lanthier; commissaire-ordonnateur, F. Fréchette.

La société ainsi constituée, nomma ensuite MM. F. Graton, J. Marceau, et F. Miron délégués pour la représenter à la Convention de Rutland. L'opinion commune, ici, est que le prochain Congrès National sera le plus imposant et le plus nombreux qui ait eu lieu jusqu'ici.

E. CYR.

Sec. Corr.

West Rutland, 3 juin 1886.

Récits et réflexions d'un voyageur

RETOUR EN FRANCE. QUELQUES DES-DRIFTIONS ET APPRECIATIONS SUR CE PAYS.

Suite.

Bien que mon imagination excitée par cette circonstance exceptionnelle se remplit des images de la gloire et des combats, je passai la nuit dans les douceurs d'un paisible sommeil. Le lendemain était le jour de dimanche. Monsieur l'abbé Faure m'invita à célébrer, dans la chapelle de l'hospice, la Sainte messe à laquelle assistèrent les employés de la maison, tandis que lui se rendit à l'église de la paroisse. Enfin, le troisième jour, le ciel, voilé jusqu'alors par les nuages que faisait tourbillonner la tempête, reprit sa sérénité; et l'on nous annonça que la route qui conduisait à Briançon était devenue praticable. Ayant ainsi congédié mon vénérable loto, je montai sur mon traineau avec quelques voyageurs. Nous descendîmes, sur le flanc de la montagne, une route rapide et déserte. En portant nos regards vers les hauteurs qui dominaient à notre droite, nous aperçûmes quelques chalets qui creusaient la neige pour chercher leur nourriture, à l'aide des mousses et de quelques herbes qui croissent péniblement dans ces régions glacées. Nous fîmes quelques gestes bruyants pour les effrayer: mais l'instinct de

ces agiles enfants de la montagne leur ayant fait comprendre qu'ils avaient affaire à des êtres désarmés et inoffensifs, ils se contentèrent de porter sur nous des regards différents, et continuèrent leurs fouilles dans l'épaisseur des neiges.

Nous arrivâmes à Briançon vers les deux heures du soir: le froid était intense. Comme le départ pour Gap ne devait avoir lieu que vers les 4 hrs je demandai la direction du presbytère pour y faire une halte. On me montra à peu de distance, sur un côté de la place où nous étions, une grande maison vers laquelle je me dirigeai.

En arrivant au sein de la porte, je me trouvai en face d'un groupe nombreux de gendarmes et de soldats chargés de surveiller le tirage au sort, qui avait lieu dans une grande salle en face. Je crus être l'objet d'une mystification: mais un jeune sergent m'ayant assuré que M. le Curé résidait effectivement dans le haut de la maison, j'enfilai un escalier aboutissant à un corridor, et une première porte où je frappai directement. La servante de M. le curé se présenta, me salua avec une politesse respectueuse, et m'introduisit dans un salon où, un instant après, elle me servit une tasse de café. Monsieur le curé était absent. Bientôt apparut le vicaire, jeune prêtre d'une physionomie très avenante, d'un caractère ouvert, dans lequel je trouvai le type français. Il fit des instances pour me retenir; m'assurant que la route était impraticable en plusieurs endroits; que je serais nécessairement forcé de m'arrêter il ne savait où; qu'il y avait un véritable danger à continuer mon voyage par le mauvais temps qu'il faisait. N'ayant pu me résoudre à suivre ses charitables observations, il voulut m'accompagner à la voiture, et m'obligea à accepter une bouillotte d'eau pour me réchauffer les pieds, avec un bon manteau que je devais lui renvoyer par le conducteur. Excellent jeune prêtre, dont le cœur savait si bien comprendre la charité fraternelle et évangélique, et dont les attentions me furent d'un grand secours!

Les Petites Pillules du Dr. Carter, pour le foie, ne sont pas surpassées, pour la guérison prompte et efficace du mal de tête, les affections bilieuses, la constipation, les points de côté et tous les troubles du foie. Essayez les.

Le Renouveau des Cheveux

DE HALL, VÉGÉTAL SCILLEN.

(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et décolorés, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RENOUVEAU DES CHEVEUX DE HALL, est constamment grand dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet". Les propriétaires du RENOUVEAU ont été surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RENOUVEAU DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle. Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fêve, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la chute n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes sébacées, et les met à même de produire une nouvelle croissance. Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations aléatoires, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Changea volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉ PAR R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.

Chez tous les marchands de Médicines.

THIS PAPER may be found on file at the Advertising Bureau 100 Bowery St. New York.

Grande Celebration Nationale

—DE LA—

FETE ST. JEAN-BAPTISTE

—A—

Rutland, Vt. le 24 Juin 1886.

IMMENSE REUNION DE SOCIETES CANADIENNES.

Les sociétés se réuniront au Parc de la rue Main, à leur arrivée à Rutland. A 8 heures précises

LA GRANDE PROCESSION

se mettra en marche, parcourra les principales rues de la ville et se rendra au terrain du PIQUE-NIQUE, où la GRANDMESSE sera chantée par Sa Grâce Mgr LOUIS DE GOESBRIAND, Evêque du diocèse de Burlington, Vt. Le sermon de circonstance sera donné par Mgr LA-FLECHE, Evêque de Trois-Rivières, P. Q.

On chantera, en ce jour, la messe du second ton harmonisée. Les Canadiens qui y assisteront, sont priés de joindre leurs voix aux chœurs du Vermont.

APRES LA MESSE IL Y AURA

GRAND DINER ET RAFAICHISSEMENTS.

GRAND CONCOURS MUSICAL, POUR UN PRIX DE \$100.

Discours par des orateurs distingués en Français et en Anglais.

COURSE EN BICYCLE, POUR UNE MEDAILLE EN OR

La fête se terminera par un grand concert musical à la salle du SKATING RINK.

Le public est invité à y assister en aussi grand nombre que possible.

Par ordre du comité,

A. ALLAIRE, Président,

J. O. VINCENT, Secrétaire.

Magasin Rouge!

M. NAP. TREMBLAY,

Vient d'ouvrir un magnifique magasin de

Provisions.

d'Épicerie Domestiques,

et Étrangères.

AU NO 3 RUE BRIDGE.

Il invite le public à aller lui faire une visite.

Il est un fait certain

Que ceux qui ont besoin de provisions et d'épicerie de tout genre ne peuvent aller mieux que d'aller acheter ces marchandises chez M. NAPOLÉON TREMBLAY.

APRES TROIS ANS D'EXPERIENCE

dans cette ligne de commerce, M. TREMBLAY ne craint pas de dire et d'affirmer qu'il est le meilleur d'acheter, et de vendre ses marchandises à des prix débauchés toute compétition, et de donner satisfaction à tous ceux qui voudront bien lui donner une part de leur patronage.

N'oubliez pas la place, le

MAGASIN ROUGE,

Sur la rue Bridge, No. 3.

Il est votre compatriote et informez-vous de ses prix avant d'aller ailleurs: il y a de la différence.

Vous trouverez aussi de plus, chez M. Lajoie du bois à meilleur marché que dans n'importe quelle autre place dans Plattsburgh.

Vous le savez, car c'est le magasin de Plattsburgh où vous pouvez acheter ce dont vous avez besoin à meilleur marché.

Une visite est sollicitée.

NAPOLÉON TREMBLAY,

No. 3 rue Bridge.

Grands Avantages!!

—LE—

MAGASIN DE PROVISIONS

ET D'ÉPICERIES

le plus achalandé de la ville est, sans contredit, le magnifique magasin qui vient d'ouvrir

M. H. J. LAJOIE,

SUR LA

RUE CLINTON,

En face des bureaux du Telegram et du NATIONAL.

Si vous voulez acheter des PROVISIONS et des ÉPICES à bon marché, il ne faut pas oublier que vous devez aller voir M. Lajoie.

Une visite à son magasin suffira pour vous convaincre que c'est le meilleur de tout ce qui se vend à des prix réellement surprenants.

Enfin, vous n'avez rien à perdre en allant lui faire une visite: au contraire vous avez tout à gagner, car c'est le magasin de Plattsburgh où vous pouvez acheter ce dont vous avez besoin à meilleur marché.

Vous trouverez aussi de plus, chez M. Lajoie du bois à meilleur marché que dans n'importe quelle autre place dans Plattsburgh.

Vous le savez, car c'est le magasin de Plattsburgh où vous pouvez acheter ce dont vous avez besoin à meilleur marché.

Une visite est sollicitée.

NAPOLÉON TREMBLAY,

No. 3 rue Bridge.

Il est votre compatriote et informez-vous de ses prix avant d'aller ailleurs: il y a de la différence.

Vous trouverez aussi de plus, chez M. Lajoie du bois à meilleur marché que dans n'importe quelle autre place dans Plattsburgh.

Vous le savez, car c'est le magasin de Plattsburgh où vous pouvez acheter ce dont vous avez besoin à meilleur marché.

Une visite est sollicitée.

NAPOLÉON TREMBLAY,

No. 3 rue Bridge.

Il est votre compatriote et informez-vous de ses prix avant d'aller ailleurs: il y a de la différence.

Vous trouverez aussi de plus, chez M. Lajoie du bois à meilleur marché que dans n'importe quelle autre place dans Plattsburgh.

Vous le savez, car c'est le magasin de Plattsburgh où vous pouvez acheter ce dont vous avez besoin à meilleur marché.

Une visite est sollicitée.

NAPOLÉON TREMBLAY,

No. 3 rue Bridge.

Il est votre compatriote et informez-vous de ses prix avant d'aller ailleurs: il y a de la différence.

Vous trouverez aussi de plus, chez M. Lajoie du bois à meilleur marché que dans n'importe quelle autre place dans Plattsburgh.

Vous le savez, car c'est le magasin de Plattsburgh où vous pouvez acheter ce dont vous avez besoin à meilleur marché.

Une visite est sollicitée.

NAPOLÉON TREMBLAY,

No. 3 rue Bridge.

Il est votre compatriote et informez-vous de ses prix avant d'aller ailleurs: il y a de la différence.

